

lant à une nouvelle église de pierre pour la bâtisse de laquelle nous avons promis de donner abondamment et qui, nous l'espérons, sera faite bientôt, si les habitants qui sont des deux côtés de la rivière, y contribuent, comme nous les y exhortons pour l'honneur de la grande Sainte leur Patronne et leur avantage particulier, leur déclarant que nous permettrons volontiers la bâtisse d'une nouvelle Chapelle du côté de Bécancour, après qu'ils auront fait paraître leur zèle pour la bâtisse de celle de sainte Magdeleine qu'ils doivent toujours regarder comme leur Mère Matrice, pour le service de laquelle ils doivent jusqu'à l'établissement d'une nouvelle église de l'autre côté, donner le pain bénit, rendre les autres droits paroissiaux.

Donné au Cap de la Magdeleine, le 13 mai de l'an 1714.

JEAN, *Evêque de Québec.*

* * *

S'il est permis de replacer, dans un grand cadre d'histoire, ce petit fait se rapportant au *Cap de la Madeleine*, nous rappellerons qu'à cette date, en France, Louis XIV, le *Grand*, arrive à la fin de sa carrière. Il a signé, le 11 Avril 1713, le traité d'Utrecht qui va donner au Canada une paix durable et qui permet, après une absence de treize ans, le retour de Mgr de St Vallier dans son diocèse.

L'Evêque de Québec arrive en cette ville, le jeudi 17 Août 1713.

Au printemps de 1714, "à peine le fleuve est-il libre de glace, que l'évêque reprend sa visite, et se met en route dans la direction des Trois-Rivières et de Montréal... Que de consolations il éprouva dans cette visite des Trois-Rivières !

Le gouverneur (le marquis de Gallifet) et les principaux citoyens, ainsi que le curé de la paroisse, qui n'était autre que le P. Joseph Denis... étaient venus au-devant de lui, et l'avaient accompagné à l'église paroissiale, où l'on avait chanté le *Te Deum*, et où le Prélat avait adressé à ses fidèles quelques paroles d'édification... et il ne quitta la ville qu'après y avoir passé douze jours, bien remplis de toutes manières."